

ARTS PLASTIQUES

Enseignements optionnels

Dès la seconde générale et technologique



Arts Plastiques (2h/sem de la 2GT à la TG ou TSTMG)

L'option Arts Plastiques c'est :

- ✓ Acquérir une culture artistique riche par la diversité des œuvres et des démarches artistiques étudiées.
- ✓ Pratiquer les Arts Plastiques avec dynamisme, expérimenter, explorer dans un esprit d'atelier.
- ✓ Dialoguer, échanger son point de vue autour des projets artistiques produits en classe.
- ✓ Être encouragé aux projets individuels et collectifs.
- ✓ Rencontrer la création artistique en visitant des expositions dans les galeries et musées, par le biais d'interventions d'artistes au sein même de l'établissement.
- ✓ Donner les moyens aux élèves qui le souhaitent d'accéder à des études supérieures dans des filières artistiques dans les universités et IUT, les lycées et écoles privées comme dans les (CPGE) classes préparatoires aux grandes écoles - option art, les écoles spécialisées art/design/architecture/animation comme à l'ENSBA (école nationale supérieure des Beaux-Arts) ou ENSAD (école nationale supérieure des arts décoratifs), les écoles spécialisées patrimoine/communication comme l'EMC (école des chartes) ou encore l'école du Louvre, les écoles d'ingénieurs comme ENSAM (école nationale supérieure d'arts et métiers) / IMAC (image-multimédia-audiovisuel-communication) etc...

Voir la vidéo :



Lycée Georges Colomb
1 rue Georges Colomb 70200 LURE
Tél : 03 84 89 03 80
Mail : ce.0700018p@ac-besancon.fr
www.lyc-colomb.ac-besancon.fr

